



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 30 août 2013

N° 515



Santé publique

Virus du sida : trentenaire qui résiste, malgré prévention et traitements

Fin 2011, on comptait sur Terre environ 34 millions de personnes vivant avec le VIH. Entre 1,5 et 2 millions de personnes décèdent chaque année, dans le monde, du sida. Cependant, la courbe, tant de l'infection que de la mortalité, s'infléchit. La lutte contre le VIH a réussi à produire des résultats très rapidement.

C'était en juin 1981 : à Los Angeles, cinq hommes jeunes, homosexuels, présentent une infection pulmonaire rare et une déficience immunitaire. Dès mai 1983 – c'était il y a trente ans –, le VIH est identifié. En mars 1987, un premier médicament antirétroviral est autorisé aux États-Unis. En 1996, l'efficacité des trithérapies est démontrée. À partir de 2005, les chercheurs recensent quelques cas où le système immunitaire contrôle le VIH sans traitement. Un patient infecté par le VIH et atteint de leucémie va être en 2012 déclaré « guéri »...

Comme le souligne Paul Benkimoun dans *Le Monde* du 29 mai 2013, « l'optimisation des traitements progresse pour tenter d'obtenir des rémissions complètes chez les séropositifs ». Le défi pour les prochaines années est bien là : « D'une part, souligne Paul Benkimoun, la recherche sur le virus a progressé à grands pas et s'est traduite par des progrès significatifs capables de changer radicalement le sort des personnes atteintes et, d'autre part, sans nouvelles percées scientifiques, il ne sera pas possible d'empêcher durablement l'infection virale de progresser chez un individu ».

Plus globalement, à l'échelle planétaire, reste le problème de l'accès aux soins qui reste encore trop limité : selon le chercheur Anthony Fauci, cité par *Le Monde* : « 46 % des personnes remplissant les critères de mise sous traitement antirétroviral n'en bénéficient pas et ce pourcentage culmine à 72 % dans le cas des enfants ».

Reste également la question des vaccins, à visée aussi bien préventive de l'infection que thérapeutique chez des personnes déjà infectées, ce qui revient, précise le quotidien, à une immunothérapie. « Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire », diagnostique Anthony Fauci.



Médias

Marie-Catherine Mérat (Sciences Humaines) : « Moins s'informer ? Non. Mieux s'informer »

Dans un article intitulé « Info : l'overdose » et publié dans *Sciences Humaines* n° 250 de juillet 2013, Marie-Catherine Méret présente et analyse la thèse de Rolf Dobelli, romancier et entrepreneur suisse, auteur d'un livre à succès (*The Art of Thinking Clearly*) et d'un article récemment publié dans le quotidien britannique *The Guardian*. On peut traduire ainsi le titre de cet article : « Les informations sont mauvaises pour vous et arrêter de les lire vous rendra plus heureux ».

Ainsi, les adeptes des nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent avoir l'illusion d'être informés. En réalité, ils sont surinformés. Et quand les informations sont traitées sous forme de brèves, elles sont trompeuses, non pertinentes, génératrices de stress et toxiques pour la santé, favorisant les erreurs cognitives et affectant notre mémoire.

Associations

Dimanche 8 septembre 2013 Forum des associations à Laval

Le dimanche 8 septembre, de 10 h à 18 h, salle polyvalente de Laval, la ville de Laval organise son Forum des associations lavalloises.

Le CÉAS de la Mayenne y tiendra un stand (n° 226)... où chacun sera le bienvenu !



Les informations seraient trompeuses, développe Marie-Catherine Mérat, et renverraient une image faussée du monde réel, en ne montrant que ce qui est le plus visible, scandaleux, sensationnel. Ce faisant, nous intégrerions une conception erronée de la réalité. Par exemple, il suffirait de voir un crash d'avion au journal de 20 heures pour nous amener à surévaluer les risques liés à ce mode de transport.

En outre, les informations ne seraient pas pertinentes car, selon Rolf Dobelli, elles ne nous aident pas à prendre de meilleures décisions pour notre vie, notre carrière. Par ailleurs, les actualités seraient anxiogènes. « *En activant continuellement le système limbique, siège des émotions, résume Marie-Catherine Mérat, elles nous maintiendraient dans un état de stress chronique, dont les méfaits sur la santé sont connus* ». Il y aurait même un risque de dépendance.

De plus, les brèves d'information favoriseraient les erreurs cognitives : « *Nous filtrerions, explique Marie-Catherine Mérat, en permanence et automatiquement toute information qui ne s'accorderait pas avec nos croyances et idées préconçues* », avec le risque de nous isoler avec des personnes qui pensent comme nous...

Pour Rolf Dobelli, les informations nous empêcheraient encore de penser, en fragmentant notre attention et en affectant notre mémoire de travail – un phénomène qui s'appliquerait plus généralement à l'usage que nous faisons d'Internet, de la messagerie électronique, des réseaux sociaux.

Rolf Dobelli conseille de se détourner des informations. On imagine que cette position suscite des réactions chez les journalistes qui ont le souci de faire comprendre aux citoyens le monde dans lequel nous vivons. « *La solution, précise Marie-Catherine Mérat, réside peut-être moins dans la politique de l'autruche que dans une réflexion sur la façon dont ces informations sont traitées, diffusées, consommées aujourd'hui* ». Et de conclure : « *Moins s'informer ? Non. Mieux s'informer* ».



Courrier des lecteurs

Des modalités de rémunération spécifiques

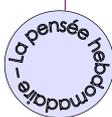
Dans le *CÉAS-point-com* n° 514 du 23 août 2013, nous faisons le point sur les services à la personne en emploi direct (« Baisse de 2 % du nombre de particuliers employeurs sur un an »). Concernant le premier trimestre 2013, un lecteur a relevé qu'avec 133 millions d'heures déclarées en emploi à domicile (hors assistantes maternelles) pour une masse salariale nette d'environ 1,3 milliard d'euros, et avec 300 millions d'heures déclarées pour les assistantes maternelles correspondant à une masse salariale de 960 millions d'euros, le salaire horaire des assistantes maternelles serait trois fois moins élevé que celui en emploi à domicile.

De fait, on aurait un salaire horaire net moyen de 3,21 euros pour les assistantes maternelles, et de 9,41 euros pour les employés à domicile. L'explication est liée aux modalités spécifiques de rémunération des assistantes maternelles. C'est un peu comme avec les astreintes : leur salaire horaire de base est au moins égal à 0,281 fois le Smic horaire, soit 2,65 euros bruts par heure et par enfant.



Mission : rédaction d'articles de presse

Le CÉAS de la Mayenne propose une mission de six mois portant sur la rédaction d'articles de presse pour ses publications internes et son site Internet. Mission à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2013.



« [La mémoire] est une inégalité biologique comme une autre, comme la taille ou le poids par exemple. Certains apprennent et se souviennent facilement, parfois même de façon prodigieuse (...). D'autres mémorisent ou restituent difficilement ce qu'ils apprennent. (...) La mémoire implique des milliards de neurones qui nous font apprendre, conserver et restituer des informations. Nous la voudrions parfaite, illimitée, capable de retrouver aussitôt la moindre donnée ; c'est une erreur : un souvenir ne s'inscrit pas dans le marbre, il se construit, se consolide au fil du temps, se modifie. La mémoire est également sélective, chacun contrôlant, consciemment ou non, ce qu'il apprend et ce qu'il retrouve. »

Bernard Croisile, neurologue, « La mémoire évolue dans le temps » (propos recueillis par Gaëthane de Lansalut), *Le Monde* du 17 août 2013.